



CATALOGUE

ÉTANCHÉITÉ RÉSIDENTIELLE

PROCÉDÉS SOUS AVIS TECHNIQUE

EGIDE

SYSTEMES



**Une question ?
Contactez-nous !**



**Notre zone
d'intervention**

L'ÉQUIPE DU BUREAU

Directeur

Xavier RICCI
06 15 69 69 98
xricci@egide-systemes.com

Bureau d'études

Maxime DRIGEARD
05 56 00 89 18
etude@egide-systemes.com

Assistante de direction

Sophie BULOIS
05 56 00 89 20
assistantededirection@egide-systemes.com

Assistante commerciale

Sandrine GADEAUD
05 56 00 89 17
sandrine.gadeaud@egide-systemes.com

Service Technique et Formation

Bruno DELMAS
07 87 51 38 43
servicetechnique@egide-systemes.com

Marketing et Formation

Angélique AUBIER
05 64 10 14 45
marketing@egide-systemes.com



INDEX | Etanchéité résidentielle

Membranes EPDM ELEVATE RubberCover™

- Membranes EPDM 07 - 08
- Colles 09

Accessoires autoadhésifs

- QuickPrime : primaire adhérence , Batten Cover 10
- Corner Flashing, SA Flashing, FormFlash 11
- Pipe Flashing, Conduit Flashing , Lap Sealant HS Water Block 12

Pare-vapeur

- Membranes Pare-vapeur et accessoires 13

Panneaux de répartition et Isolation

- IsoGard HD, Isolant recticel 14
- Colles 15
- Fixation 16

Accessoires

- Evacuation eaux pluviales 17 - 18
- Complément naissance , ventilation de toit, profilés de finition 19
- Accessoires de fixation 20

Accessoires / outillage

21 – 22

Plan de calepinage

23

Formulaire de demande de devis

24-27

Formation et réseau d'entrepreneurs agréés

28

- Formulaire de demande de formation RubberCover

29 - 30

RubberGutter : pour les chéneaux de toiture

31

Résine Eagle Waterproofing

- Réparation d'urgence : Aquapol 32
- Etanchéité liquide : Ultraflex 33
- Vernis de protection : Ultratop 34
- Etanchéité des relevés : DT Flash 34

Végétalisation

- Ecosedum Pack : Bac pré cultivé 35
- Gazon synthétique 36

Membrane à bassin et Géotextile

37

Peinture pour EPDM et pliage

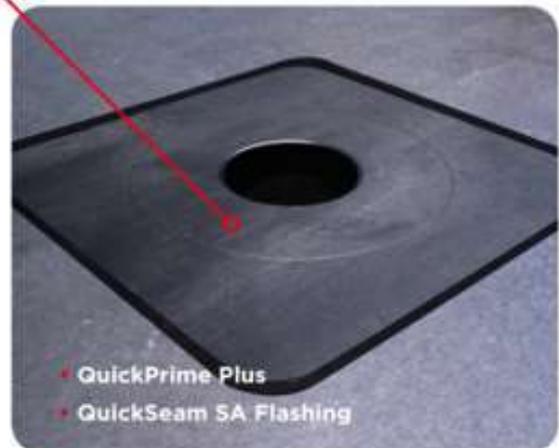
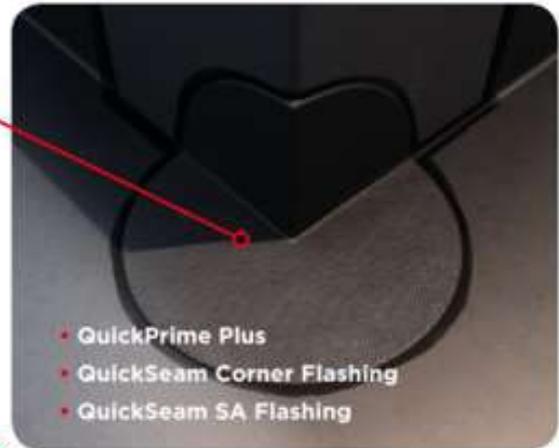
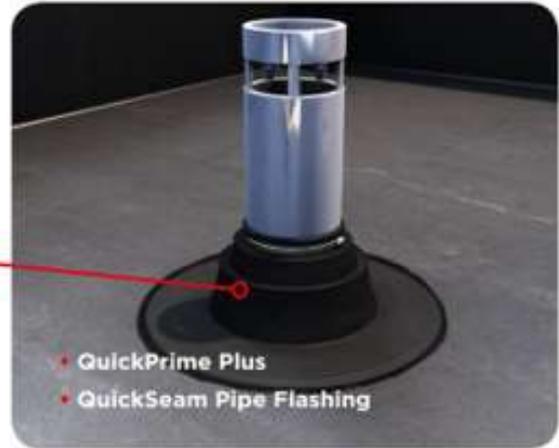
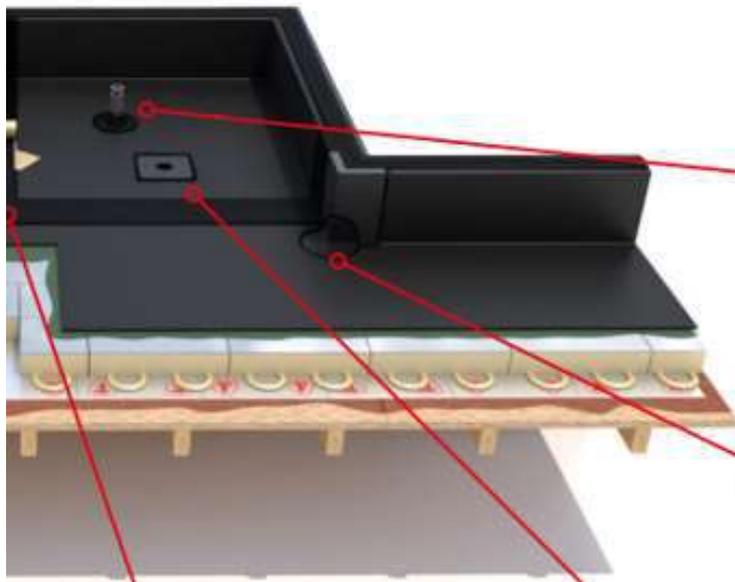
38

Conditions Générales de Ventes

39



La solution idéale pour une multitude d'applications d'étanchéité de toitures plates résidentielles

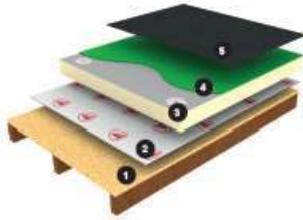


chété simple, rapide, sans flamme et sans soucis
www.firestonerubbercover.fr

**Certifié par le CSTB
ATEX N°2242**

Toiture apparente

Bois isolé



1. Support OSB (classe 3 ou 4) ou CTBH
2. Pare-vapeur V-Gard™
3. Isolant PIR fixé mécaniquement (*)
4. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
5. RubberCover™ EPDM ép 1,1 mm ou 1,5 mm

Pente ≥ 3%	DTA 5.2/18-2620_V1 (isolant 40x60cm fixé méca)	RC1
	ETN Alpes Contrôlés	

Maçonnerie

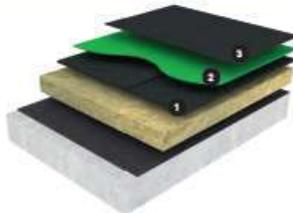


1. Support béton, OSB (classe 3 ou 4) ou CTBH
2. Pare-vapeur V-Gard™ + primaire SA-19 (uniquement)
3. Colle mono ou bi composant PU (nous consulter)
4. Isolant PIR collé, max 1,20 m x 0,60 m (*)
5. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
6. RubberCover™ EPDM ép 1,1 mm ou 1,5 mm

Pente béton ≥ 0%	ETN Alpes Contrôlés	RC2
Pente bois ≥ 3%		

Toiture apparente

Rénovation ancien bitume

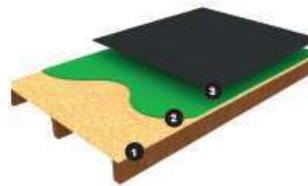


Etat mécanique de complexe bitume / isolant à vérifier avant intervention (DTU 43.5).

1. Étanchéité bitume existante (ardoisée ou grésée)
2. Colle BA-2012
3. RubberCover™ EPDM ép 1,1 mm ou 1,5 mm

Pente béton ≥ 0%	ETN Alpes Contrôlés	RC3
Pente bois ≥ 3%		

Bois (toiture froide/mixte)



Toiture froide : prévoir lame d'air ventilée de 5cm minimum en sous face du support bois.

Toiture mixte/isolante: Compatible toitures isolées sous OSB (Guide BAGE et Règles Professionnelles CITE) sans système Hygro-ITSOVER

1. Support OSB (classe 3 ou 4) ou CTBH
2. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
3. RubberCover™ EPDM ép 1,1 mm ou 1,5 mm

Pente ≥ 3%	DTA 5.2/18-2620_V1	RC4
------------	--------------------	-----

Toiture technique

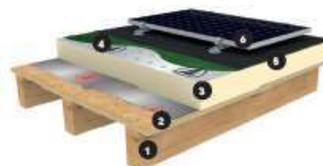
Terrasse piétons chape carrelée



1. Support béton (pente 1,5% min)
2. Pare-vapeur V-Gard™ + Primaire SA-19 (uniquement)
3. Isolant PIR collé (*)
4. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
5. RubberCover™ EPDM ép 1,5 mm
6. Film PE désolidarisant 300 gr/m²
7. Géotextile drainant & anti poinçonnant 500 gr/m²
8. Chape carrelée selon DTU 43.1 & 52.1

Pente béton ≥ 1,5%	ETN Alpes Contrôlés	RC7
Max 5%		

Photovoltaïque



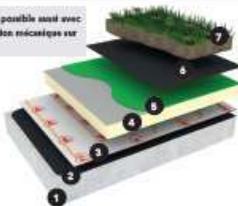
1. Support OSB (classe 3 ou 4) ou CTBH
2. Pare-vapeur V-Gard™
3. Isolant PIR fixé mécaniquement (*)
4. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
5. RubberCover™ EPDM ép 1,5 mm
6. Panneaux photovoltaïques fixés mécaniquement dans la charpente

Pente ≥ 3%	ETN Alpes Contrôlés	RC8
------------	---------------------	-----

Toiture technique

Végétalisation

Végétalisation possible aussi avec isolant en frappe mécanique sur support bois.



1. Support béton, OSB (classe 3 ou 4) ou CTBH
2. Pare-vapeur V-Gard™ + primaire SA-19 (uniquement)
3. Colle mono ou bi composant PU (nous consulter)
4. Isolant PIR collé (*)
5. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
6. RubberCover™ EPDM ép 1,5 mm
7. Végétalisation extensive avec film PE de 500 µ + géotextile anti-racine

Pente béton ≥ 0%	ETN Alpes Contrôlés végétalisation	RC5
Pente bois ≥ 3%		

Terrasse piétons dalles/plots

Support bois sous ossature.



1. Support béton: pente 1,5% recommandé
2. Pare-vapeur V-Gard™ + primaire SA-19 (uniquement)
3. Colle mono ou bi composant PU (nous consulter)
4. Isolant PIR collé (*)
5. Colle BA-2012 ou BA-2016 S/TF
6. RubberCover™ EPDM ép 1,5 mm
7. Dalles sur plots ou callebotis bois (fixé ou lesté)

Pente béton ≥ 0%	ETN Alpes Contrôlés	RC6
Max 5%		

MEMBRANE EPDM RubberCover™

La membrane EPDM RubberCover™ est une membrane en caoutchouc synthétique (Éthylène – Propylène – Diène – Monomère) vulcanisée à 100% et possédant des propriétés mécaniques remarquables qui lui procurent une exceptionnelle durée de vie.

Nous disposons en stock d'une large gamme de rouleaux standards (voir tableau page 5) ainsi que d'un atelier de découpe qui nous permet de vous livrer des membranes « sur mesure » afin de répondre au mieux à votre demande.



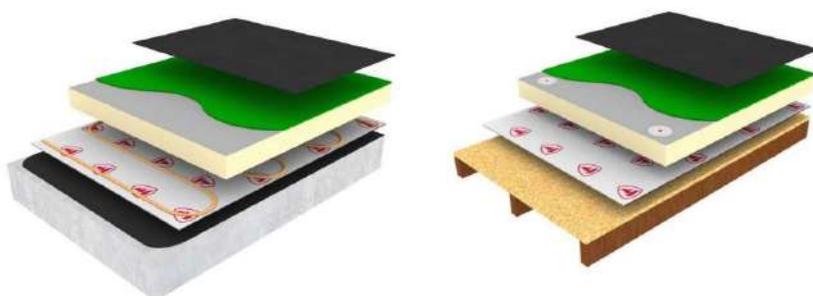
Synthèse des principaux avantages de la membrane EPDM RubberCover™ :

- ✓ Excellente résistance au vieillissement (UV, Ozone et variation de température)
- ✓ Haute flexibilité et élasticité
- ✓ Mise en œuvre simple et rapide (possibilité d'1 seule pièce sans joint, collée sur son support)
- ✓ Une membrane écologique (chimiquement inerte, récupération eaux de pluie)
- ✓ Compatible avec les toitures végétales extensives et les installations photovoltaïques
- ✓ Assemblage et réparations aisés même après une exposition de plusieurs années

RubberCover™ ne se pose **qu'en adhérence totale** sur un support compatible.



La surface maximale d'encollage avec la membrane RubberCover® EPDM est de 150 m² d'un seul tenant



Membrane RubberCover™ | Formats de rouleaux

Epaisseur 1,1 mm - 1,51 kg/m²

CODE	Dimensions	Surface M ²	Poids	Long Mandrin	Nombre de plis
W56RC41025	3,05m x 7,62m	23,24	36,9	1,83	1
W56RC41525	4,57m x 7,62m	34,82	53,6	1,83	2
W56RC42025	6,10m x 7,62m	46,48	69,9	1,83	3
W56RC41010	3,05m x 30,50m	93,02	137,6	3,35	0
W56RC41510	4,57m x 30,50m	139,38	217,7	2,59	1
W56RC42010	6,10m X 30,50m	186,05	269,6	3,35	1
W56RC42510	7,62 x 30,50m	232,41	339,7	2,84	2

Membrane à la découpe : découpe possible sur des largeurs de 4,57m / 6,10m / 7,62m.

Epaisseur 1,5 mm – 2,10 kg/m²

CODE	Dimensions - m	Surface M ²	Poids	Long Mandrin	Nombre de plis
W56RC61025	3,05m x 7,62m	23,24	49	1,83	1
W56RC61525	4,57m x 7,62m	34,82	74	1,83	2
W56RC62010	6,10m x 30,50m	186,05	390,70	3,35	2

Membrane à la découpe : découpe possible sur des largeurs de 3,05m et de 6,10m



COLLES NEOPRENES | COLLAGE DE LA MEMBRANE EPDM

Colles de contact destinées à l'encollage des membranes ELEVATE en adhérence totale.

Supports admissibles :

- Bois – Béton – métal – ancienne étanchéité bitumineuse, ardoisées et pax- alu
- Isolants compatibles – PUR / PIR : voir liste isolants agréés ELEVATE

BA 2012 | COLLE EN POT liquide

Application :

- A l'aide de nos rouleaux à poils courts résistants aux solvants.
- Avec la machine à encoller



Consommation :

Entre 2,35 et 3 m² de surface de toiture par litre.

CODE	Désignation	Couverture au rouleau
W563587101	BA 2012 – 5L	11,5 à 15 m ²
W563587102	BA 2012 – 10L	23 à 30 m ²
VISTABOND_LIGHT	ENCOLLEUSE sans bac	0,35 m Livrée avec 2 rouleaux

BA 2012 S/TF | COLLE sous pression

- Canister sous pression non rechargeable – 22 l
- Aérosol sous pression – 750 ml

Application : A l'aide du flexible et du pistolet avec extension 60 cm

CODE	Désignation	Couverture
W563581084	BA-2012 S/TF – 22L	65 à 70m ²
W560581085	BA2016 – S/TF – 750 ml	± 2,5 m ²
W563581082	PISTOLET 60 cm	-
W563581086	NETTOYANT PISTOLET	500 ml



PRODUITS COMPLEMENTAIRES

MELANGEUR_60x400	Mélangeur 60 x 400
ROULEAU_POLYESTER	Rouleau polyester court 180
PETITSPREADER	Petit super Spreader (0,35m) – Machine à encoller
ROULPETITS	Rouleau de rechange Super-Better Spreader (0,35m)
NT - SBSR	Roulette à maroufler double (45mm + 5mm)

La famille QS-QuickSeam est une gamme d'accessoires « autoadhésifs » destinés à réaliser très facilement vos différents détails de toiture (angles, EP, joints, lanterneaux, VMC...). Tous les produits autoadhésifs QuickSeam ont un usage spécifique et sont toujours collés à l'aide du scrubber kit et du QuickPrime plus, primaire destiné à nettoyer et à préparer la membrane RubberCover™ EPDM.

QuickPrime™ Plus | Primaire d'adhérence

Le RubberCover QuickPrime™ est destiné à nettoyer et à préparer la membrane RubberCover™ EPDM et/ou le support d'étanchéité avant l'application des produits QuickSeam™. Le QuickPrime Plus doit être appliqué avec le tampon et l'applicateur Kit Primer.

Mise en œuvre :

La surface à traiter doit être propre, lisse et dépourvue d'huile, de graisse et de tout autre élément contaminant un nettoyage préliminaire peut être nécessaire. Bien mélanger le QuickPrime Plus avant la mise en œuvre. Verser la quantité nécessaire de Quickprime Plus dans un récipient afin de faciliter la mise en œuvre.

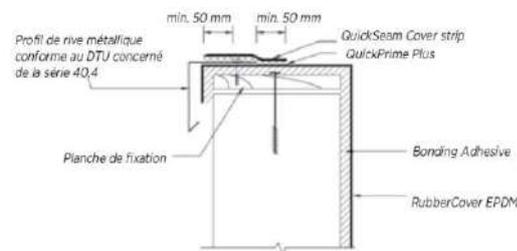


CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1695	QUICK PRIME Plus	12 x 0,95L
W56RAC1695U	QUICK PRIME Plus	0,95L

QS BATTEN COVER STRIP | Jonction de membranes, profils de rive



La bande QuickSeam™ Batten Cover de 152 mm de large est une bande d'EPDM semi-vulcanisé autoadhésif. Cette bande est utilisée pour assembler les membranes RubberCover entre elles, également la mise en œuvre des finitions type bande à ourlet et bande de rives.



Mise en œuvre :

Placer les 2 membranes bord à bord. Appliquer du QuickPrime Plus le long du joint sur une largeur de 20 cm de part et d'autre. Centrer et positionner le rouleau de Batten Cover Strip, enlever partiellement le papier protecteur sous un angle de 45° et dérouler progressivement tout en enlevant le papier protecteur. Bien maroufler

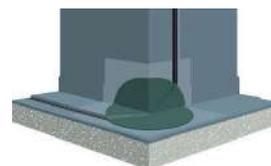
Consommation Quick prime Plus:

Environ 20 ml de joint par litre de Quick Prime Plus

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1693	BATTEN COVER STRIP	Carton de 8 rouleaux de 15,24cm x 7,62 m
W56RAC1616	BATTEN COVER STRIP	Rouleau de 15,24 cm x 30,50m

QS CORNER FLASHING | Angles intérieurs et extérieurs

Le QuickSeam corner Flashing™ est une pièce autoadhésive ronde d'EPDM FormFlash semi-vulcanisé d'un diamètre de 216 ms. Elle est destinée à étancher des détails tels que les coins intérieurs ou extérieurs et les réparations si nécessaire.



Mise en œuvre :

- Appliquer du QuickPrime Plus sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer et maroufler. Si températures inférieures à 5°C, il est conseillé de réchauffer le QSCorner Flashing avec un pistolet à air chaud afin de l'assouplir.

Consommation :

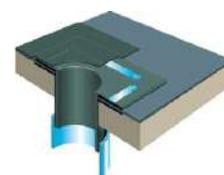
- Environ 50 pièces par litre de RubberCover QuickPrime Plus

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1646	CORNER FLASHING	Carton de 20



QS SA FLASHING | Angles extérieurs, châteaux, lanterneaux, ...

Le QS SA Flashing est une bande d'EPDM autoadhésif vulcanisé d'une largeur de 457 mm. Il est protégé d'un film polyester. Le QS SA Flashing est destiné à l'étanchéité des fenêtres de toit, des gouttières, des lanterneaux et à effectuer des réparations où de l'EPDM vulcanisé est requis



Mise en œuvre :

- Appliquer du Quick Prime Plus, laisser sécher, appliquer le QS SA Flashing et maroufler. En fonction du détail à réaliser, se référer aux instructions de mise en œuvre de ELEVATE.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1620	SA FLASHING	Rouleau de 45 cm x 15,25m
W56RAC1620ML	SA FLASHING ML	Découpe 45cm x ... ml
W56RAC1620F	SA FLASHING 45x45	Pièce de 45cm x 45cm
SAFLASH_PREPERCE	SAFlashing 45x45 pré-percé pour EEP verticale	Pièce de 45 cm x 45 cm



QS FORMFLASH 45 x 45 | Evacuation d'eaux pluviales

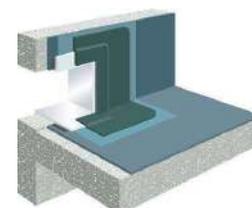
La pièce de QS FormFlash 45 cm x 45 cm est constituée d'une bande d'EPDM semi-vulcanisé autoadhésif. Cette pièce est uniquement utilisée pour réaliser l'étanchéité des évacuations des eaux pluviales

Mise en œuvre :

- Appliquer du QuickPrime Plus sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer la pièce de QS Formflash et maroufler. Si températures inférieures à 5°C, il est conseillé de réchauffer le QS FormFlash avec un pistolet à air chaud afin de l'assouplir.
- A utiliser conformément aux spécifications ELEVATE.

Consommation :

- Environ 12 pièces par litre de RubberCover™ QuickPrime Plus.

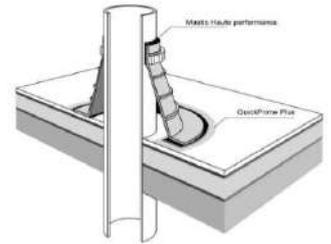


CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC162A/U	FORMFLASH	Pièce de 45cm x 45 cm
W56RAC162A_18	FORMFLASH	Rouleau de 45 cm x 15,25 m
W56RAC162A/U	QS Formflash	Pièce de 45cm x 45 cm

QS PIPE FLASHING | Sortie ventilation

Le QS Pipe Flashing est constitué d'un manchon préfabriqué en EPDM muni d'un collier de serrage dont la platine est autoadhésive. Il est destiné à la finition des pénétrations de section circulaire rigides de 25 mm à 150 mm

Mise en œuvre : Découper le manchon au diamètre requis. Appliquer du QuickPrime Plus sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer le QS Pipe Flashing et maroufler. Pour les instructions de pose, se référer aux spécifications ELEVATE



Consommation :

- Environ 15 pièces par litre de RubberCover™ QuickPrime Plus.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1063	PIPE FLASHING	Carton de 10



QS CONDUIT FLASHING | Sortie de tuyau

Le QS Conduit Flashing est constitué d'un manchon préfabriqué en EPDM muni d'un collier de serrage dont la platine est autoadhésive. Il est destiné à la finition des pénétrations de section circulaire rigides de 13 mm à 64 mm.

Mise en œuvre :

- Découper le manchon au diamètre requis. Appliquer du QuickPrime Plus sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer le QS Conduit Flashing et maroufler. Pour les instructions de pose, se référer aux spécifications ELEVATE.



Consommation: • Environ 25 pièces par litre de RubberCover™ QuickPrime Plus.

CODE	Désignation	Conditionnement
W563581070	CONDUIT FLASHING	Carton de 10

LAP SEALANT & WATER BLOCK | Mastic de confirmation & d'étanchéité

Le mastic de confirmation LAP SEALANT est utilisé pour confirmer tous les bords coupés des produits QuickSeam.

Le mastic d'étanchéité WATER BLOCK assure par compression le raccordement étanche au niveau des entrées d'eaux pluviales, des relevés et autres détails.

Consommation:

- 6 à 7 m par cartouche pour le LAP SEALANT
- 3 m par cartouche pour le WATER BLOCK

CODE	Désignation	Conditionnement
W56358703E	LAP SEALANT HS	Carton de 25 cartouches
W563587071	WATER BLOCK	Carton de 25 cartouches



MEMBRANE PARE VAPEUR | V-GARD

Le pare-vapeur est **obligatoire au DTU** dès lors qu'une isolation par l'extérieur est prévue sous la membrane. Il protège le support du point de rosée qui pourrait se créer au contact de la vapeur d'eau dégagée à l'intérieur du bâtiment et du froid de l'extérieur.

Il se pose entre le support (béton ou bois) et l'isolant :

- Soit par fixation mécanique, en même temps que les panneaux d'isolant avec recouvrement des lés de 10 cm.
- Soit par encollage pour les pare-vapeurs autoadhésifs uniquement, par application préalable du primaire sur le support et recouvrement des lés de 10 cm.



Membrane pare-vapeur

CODE	Désignation	Dimension	Surface
W56358900VE25	PARE VAPEUR V-GARD	Rouleau de 1,08m x 25 m	27 m ²
W56358900VE	PARE VAPEUR V-GARD	Rouleau de 1,08m x 50 m	54 m ²

Le pare-vapeur n'a pas la même fonction que le frein vapeur disposé à l'intérieur du bâtiment. Quel que soit le dispositif intérieur, le pare-vapeur extérieur est obligatoire sous l'isolant !

Accessoires complémentaires pare-vapeur

CODE	Désignation	Surface
W563587190	Primaire SA-19/ 5L	10m ² à 30 m ² suivant support
W563587191	Primaire SA-19 / 15L	30m ² à 90m ² suivant support
KIT_PARE_VAPEUR	Kit Pare-vapeur : (1 seau, 1mélangeur, 2 rouleaux et 2 manches en bois)	

MEMBRANE PARE VAPEUR | BWK

Pare-vapeur autoadhésif fermé à la diffusion de vapeur d'eau, composé d'une feuille aluminium armée enduite d'une thermo-colle protégée par un film « pelable ». Assure l'étanchéité à l'aide l'enveloppe et évite le risque de condensation interne.

Mise en œuvre :

Support bois uniquement

Fixation mécanique obligatoire de l'isolant avec des plaquette et vis (voir page 18)

CODE	Désignation	Dimension	Surface
DIFUSTOP_37,5	Pare vapeur Solid 3000 Alu	Rouleau de 1,50m x 25 m	37,5 m ²
DIFUSTOP	Pare vapeur Solid 3000 Alu	Rouleau de 1,50 ml x 50 ml	75 m ²

IsoGard HD | Panneaux de Répartition

Panneaux PIR de grandes dimensions (122 x 225 cm soit 2,74 m²).

Ils sont constitués d'une mousse polyisocyanurate à cellules fermées revêtue sur les 2 faces d'un voile de verre renforcé ± 150g/m².

Le panneau IsoGard HD possède une haute résistance à la compression et une très bonne stabilité dimensionnelle. Il est compatible pour des étanchéités monocouches synthétiques mises en œuvre en adhérence totale.

Prévoir 12 fixations par panneaux



CODE	Désignation	Epaisseur mm	Valeur R	PAN / PAL	FIX / PAN
W8H3GG050F_1	ISOGARD HD	12,7	0,21	46	12

Recticel | Panneaux d'Isolation AutoPro SI Recticel

Panneau d'isolation thermique support d'étanchéité pour toitures terrasses béton ou bois. Mousse rigide de polyuréthane (PIR) revêtue sur chaque face d'un parement multicouche étanche en polyéthylène, kraft et aluminium

- Support d'étanchéité apparente autoprotégée ou sous protection lourde
- Fixation mécanique ou collée
- Permet de faire une isolation pentée
- Les panneaux possèdent la certification ACERMI et DTA

CODE	Désignation	Epaisseur mm	Valeur R	Dimension en mm (*)
ISO_AUTOPRO_SI_40	Recticel Autopro SI 8,64m ² /paquet	40	1,80	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_60	Recticel Autopro SI 5,76m ² /paquet	60	2,70	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_80	Recticel Autopro SI 4,32m ² /paquet	80	3,60	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_100	Recticel Autopro SI 3,60m ² /paquet	100	4,50	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_120	Recticel Autopro SI 2,88m ² /paquet	120	5,45	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_140	Recticel Autopro SI 2,16m ² /paquet	140	6,35	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_160	Recticel Autopro SI 2,16m ² /paquet	160	7,25	600 x 600

(*) Nous consulter pour connaître nos disponibilités.

Accessoires | Colles pour panneaux isolants

Cette gamme de colles polyuréthane permet d'éviter la fixation mécanique de l'isolant sur les supports difficiles (béton, ancien bitume avec support fragile...).

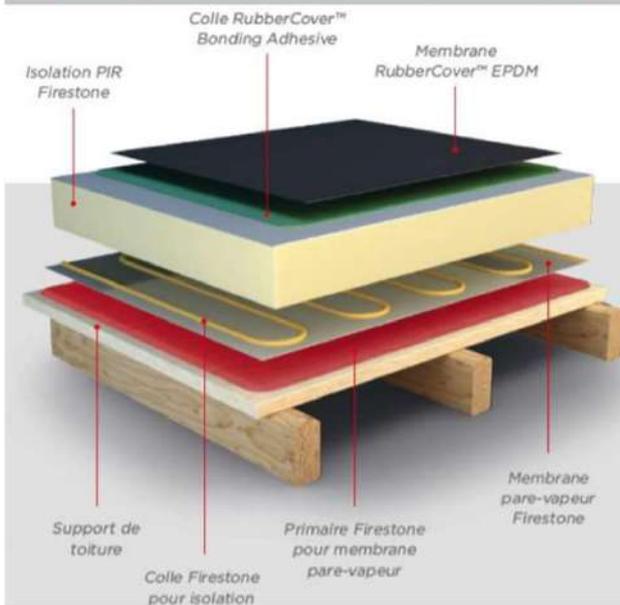
Elle permet de coller les panneaux isolants sur le pare-vapeur autoadhésif (en neuf) ou sur l'ancien bitume directement (en rénovation).

CODE	Désignation	Conditionnement	Couv
SOUDA 250	COLLE SOUDATHERM 250	Bombe 500 ml	10 à 12 m ²
619_0000	PISTOLET colle Isolant – lg 0,19m	Unité	-
NETTSOUDA	Aérosol Nettoyant pistolet 500 ml	Unité	-



RubberCover™ EPDM

Étanchéité simple, rapide, sans flamme et sans soucis
www.firestonerubbercover.fr



Système RubberCover™ Premium

Outre la membrane RubberCover™ EPDM, Firestone offre d'autres composants pour son système d'étanchéité de toitures, tels que des panneaux isolants PIR, des panneaux de recouvrement et des membranes pare-vapeur. Leur compatibilité améliore d'autant plus la performance globale du système.



Bilan carbone faible



FM 32845



EMS 52644

Plaquettes de fixation

Ces plaquettes pour isolant ont été conçues spécialement pour fixer les panneaux ISOGARD HD et l'isolant RECTICEL en combinaison avec les vis universelles.

Les plaquettes métalliques permettent d'obtenir un support plan et lisse pour recevoir la membrane RubberCover™ EPDM et limitent les risques de poinçonnement sur des toitures végétales ou photovoltaïques.



Prévoir : 4 fixations par panneau

CODE	Désignation	Conditionnement
PLAQUETTEISO200	Plaquette Isolant 64x64 Diam 4,7	Par 200
PLAQUETTE_ISOLANT	Plaquette Isolant 64x64 Diam 4,7	Par 1000

Vis

La vis, combinée aux plaquettes appropriées, est utilisée pour la fixation des lattes d'ancrage et Termination Bar pour fixer mécaniquement la membrane RubberCover™ EPDM ou tout autre accessoire sur acier et divers supports bois.

Elles sont aussi utilisées à l'aide de plaquettes spécifiques destinées à la fixation de l'isolant ou des panneaux de répartition.

Des vis spécifiques de qualité sont disponibles pour support béton et pour support bois.

Elles sont utilisées soit avec des plaquettes métalliques soit avec des chevilles spéciales à rupture thermique.

CODE	Diam par longueur vis	Quantité par boîte
VIS_EVDF_2C_4.8 x32	4,8 x 32	1000
VIS_EVDF_2C_4.8 x65	4,8 x 65	1000
VIS_EVDF_2C_4.8 x75	4,8 x 75	1000 ou 500
VIS_EVDF_2C_4.8 x80	4,8 x 80	1000 ou 500
VIS_EVDF_2C_4.8 x90	4,8 x 90	1000 ou 500
VIS_EVDF_2C_4.8 x100	4,8 x 100	1000 ou 500
VIS_EVDF_2C_4.8 x120	4,8 x 120	1000
VIS_EVDF_2C_4.8 x130	4,8 x130	1000
VIS_EVDF_2C_4.8 x140	4,8 x 140	500
VIS_EVDF_2C_4.8 x160	4,8 x 160	500
VIS_EVDF_2C_4.8 x180	4,8 x 180	100
VIS_EVDF_2C_4.8 x200	4,8 x 200	100
VIS_EVDF_2C_4.8 x220	4,8 x 220	100
VIS_EVDF_2C_4.8 x240	4,8 x 240	100
VIS_EVDF_2C_4.8 x260	4,8 x 260	100
501	Manche télescopique embout à vis	



Accessoires | Evacuations pluviales en EPDM

- Mise en œuvre :**
- Après avoir posé la membrane EPDM RubberCover™ à l'aide de votre Bonding Adhésive sur les parties courantes et les relevés, percez la membrane au niveau de l'évacuation.
 - Mettez l'EP en place et fixez-la au support.
 - Appliquez du QuickPrime Plus sur la partie à traiter. Attendez le séchage du primaire.

	CODE	Désignation	Dimensions en mm	Conditionnement
	090 – 040 – 240 - 060	Naissance D60 EPDM	Diam 60 x 240	25
	090 – 040 – 240 - 075	Naissance D75 EPDM	Diam 75 x 240	25
	090 – 040 – 240 - 080	Naissance D80 EPDM	Diam 80 x 240	25
	090 – 040 – 240 - 090	Naissance D90 EPDM	Diam 90 x 240	25
	090 – 040 – 240 - 100	Naissance D100 EPDM	Diam 100 x 240	25
	090 – 040 – 240 - 125	Naissance D125 EPDM	Diam 125 x 240	18
	090 – 300 – 065 - 100	Naissance d'angle EPDM	65 x 100 x 425	10
	090 – 300 – 100 - 100	Naissance d'angle EPDM	100 x 100 x 425	10

Compléments

CODE	Désignation	Dimensions en mm	Conditionnement
210 – 040 – 240 - 090	Rallonge rigide	90 x 240	25
210 – 040 – 240 - 100	Rallonge rigide	100 x 240	25
W56RAC1620F	RubberCover QS SA Flashing	45 x 45	10
W56RAC162A/U	RubberCover QS FormFlash	45 x 45	10



Crosse aluminium

La crosse Alu est indispensable pour faire passer des câbles à travers notre membrane EPDM.



CODE	Désignation	Dimensions
CTVALU40	Crosse Alu D40 plat 310	Diam 40
CTVALU50	Crosse Alu D50 plat 310	Diam 50
CTVALU80	Crosse Alu D80 plat 310	Diam 80

Accessoires | Evacuations pluviales en Aluminium

CODE	Désignation	Dimensions en mm
DEPALU0	Naissance DEPALU 90 Drte	90 x 500
DEPALU100	Naissance DEPALU 100 Drte	Diam 75 x 240
DEPALU125	Naissance DEPALU 125 Drte	Diam 80 x 240
DEPALU1	Naissance DEPALU 140 Drte	Diam 90 x 240
DEPALU2	Naissance DEPALU 160 Drte	Diam 100 x 240
DEPALU180	Naissance DEPALU 180 Drte	Diam 125 x 240
DEPALU3	Trop Plein Alu D30	Diam 30
DEPALU5	Trop Plein Alu D50	Diam 50
DEPALUT	Trop plein Alu D60	Diam 60
PASSCABLES	Boîtes à câbles Galva	100 X 100 Ht 500 + 205 x 105 Ht 110
PASSCABLES_RENO	Boîtes à câbles Galva demi-coquille + capot	100 x 100 Ht 500 + 205 x 105 Ht110



Accessoires | Evacuations pluviales en Aluminium

CODE	Désignation	Dimensions en mm	Couleur
BAE200BLANC	Boîte à eau	200 x 200 x 200	Blanc RAL9010
BAE200GRIS	Boîte à eau	200 x 200 x 200	Gris RA7016
DESCENEBLAN	Descente Lg.3000	60 x 80	Blanc RAL9010
DESCENTEGRIS	Descente Lg.3000	60 x 80	Gris RA7016
FIXADESCENTE	Fixation descente	-	Blanc RAL9010
FIXADESCENTE	Fixation descente	-	Gris RA7016
VIS_3,9x13_9010_U	Vis autoforeuse à tête bombée pour bte et descente	3,9 x 13	Blanc RAL9010
VIS_3.9X13_7016_U	Vis autoforeuse à tête bombée pour bte et descente	3,9 x 13	Gris RA7016



Accessoires | Compléments naissances

CODE	Désignation	Dimensions en mm
210 – 020 – 080 - 125	Crapaudine D80 - 125	Diam 60 / 125
210 – 030 – 090 - 010	Pare Gravier angulaire	65 / 100 x 100
210 – 030 – 080 - 200	Pare graviers universel D80 - 200	Diam 80 x 200



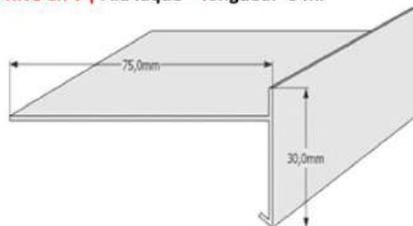
Accessoires | ventilation de toit

CODE	Désignation	Dimensions en mm
VENTILTOIT_100	Sortie de toit en 100 mm	Noir RAL0323
VENTILTOIT_160	Sortie de toit en 160 mm	Noir RAL0323

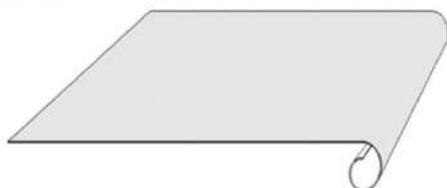
Accessoires | profils de finition aluminium solins et rives

CODE	Désignation
BANDOURLET	Bande de rive à ourlet 2 ml dev 125 Alu
ECORIVALUB	Rive Alu en T – Barre Longueur 3 ml – Laqué RAL 9010 Blanc
ECORIVALUG	Rive Alu en T – Barre Longueur 3 ml – Laqué RAL 7016 Gris Anthracite
ECOSOLINALU	Solin Alu Brut Pré-percé – Barre Longueur 3 ml
ECOSOLINALIJONCTIO	Jonction pour Ecosolinalu
ECOSOLINANGLEENTRA	Angle entrant pour Ecosolinalu
ECOSOLINANGLESORT	Angle sortant pour Ecosolinalu

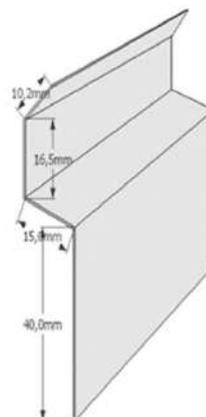
Profil de Rive en T | Alu laqué - longueur 3 ml



Profil de Rive à ourlet | Alu brut - dev 125 - longueur 2 ml



Profil Solin | Alu brut – Longueur 3 ml



ACCESSOIRES DE FIXATION | Tous systèmes

La Termination Bar ELEVATE est un profil en forme de C, en aluminium, destiné à la fixation de la membrane RubberCover™ EPDM au droit des relevés, sur un support lisse ou toute autre surface comme le béton ou le métal.

Elle peut être employée avec tous les systèmes.



Mise en œuvre :

Appliquer un cordon de mastic Water Block entre la membrane et le mur à 20 mm des bords. Fixer la latte d'ancrage aux trous perforés, avec les vis appropriées, en veillant à un ratio tel que la compression du mastic Water Block contre le mur soit permanente (tous les 200 mm maximum).

Retirer l'excès de mastic Water Block au-dessus de la Termination Bar et confirmer à l'aide du mastic Lap Sealant ou de tout autre mastic de haute performance.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC3061	Termination Bar (Larg.2,74 cm x Long 3,05 m)	50 unités

Cheville à frapper

CODE	Désignation	Quantité par boîte
CF06004	NHS 6 – 40 TF	200
CF06060	NHS 6 – 60 TF	200
CF06080	NHS 6 – 80 TF	100
CF08080	NHS 8 – 80 TF	100
CF08100L	NHS 8 – 100 TF	100
CF08120L	NHS 8 – 120 TF	100
CF08140L	NHS 8 – 140 TF	100
CM10160TX	NFA+ 10 – 160 TF	50
CM10180TX	NFA+ 10 – 180 TF	50
CM10200TX	NFA + 10 – 200 TF	25
SPST-11594	Seau en plastique rond blanc	5 Litres



Petit outillage

CODE	Désignation
PINCEAU_PLAT_40	Pinceau Plat
51420	Craie Blanche – Boîte de 12
SEAU_8L	Seau de 8 litres
MONTURE_RADIAEUR	Monture pour patte de lapin 29 cm
MANCHON_ANTIGOUTTE	Manchon - patte de lapin
BROSSE_COCO_SOUPLE	Brosse coco souple
MANCHE_A_BALAIS	Manche à balai en bois – petit modèle
MANCHES_A_BALAIS	Manche à balai en bois – Grand Modèle
CISEAUX_3_EN_1	Ciseaux 3 en 1
CISEAUX_MEMBRANE	Ciseaux pour membrane
MELANGEUR_60x400	Mélangeur 60 x 400
NT-SBSR	Roulette à maroufler double 45 mm + 5 mm
ROULEAU_POLYESTER	Rouleau à peinture
SN21E_BIGBAG	Big Bag 1 500 kg 88 x 88 x 106
KIT_MISE_EN_EAU	Kit test étanchéité (1 pompe, 1 flacon de fluorescéine ,4 ballons
8195S	Gant Noir taille 9 et taille 10
MASK5330	Masque compact protection
0542	Lingettes de nettoyage (boîte de 75)



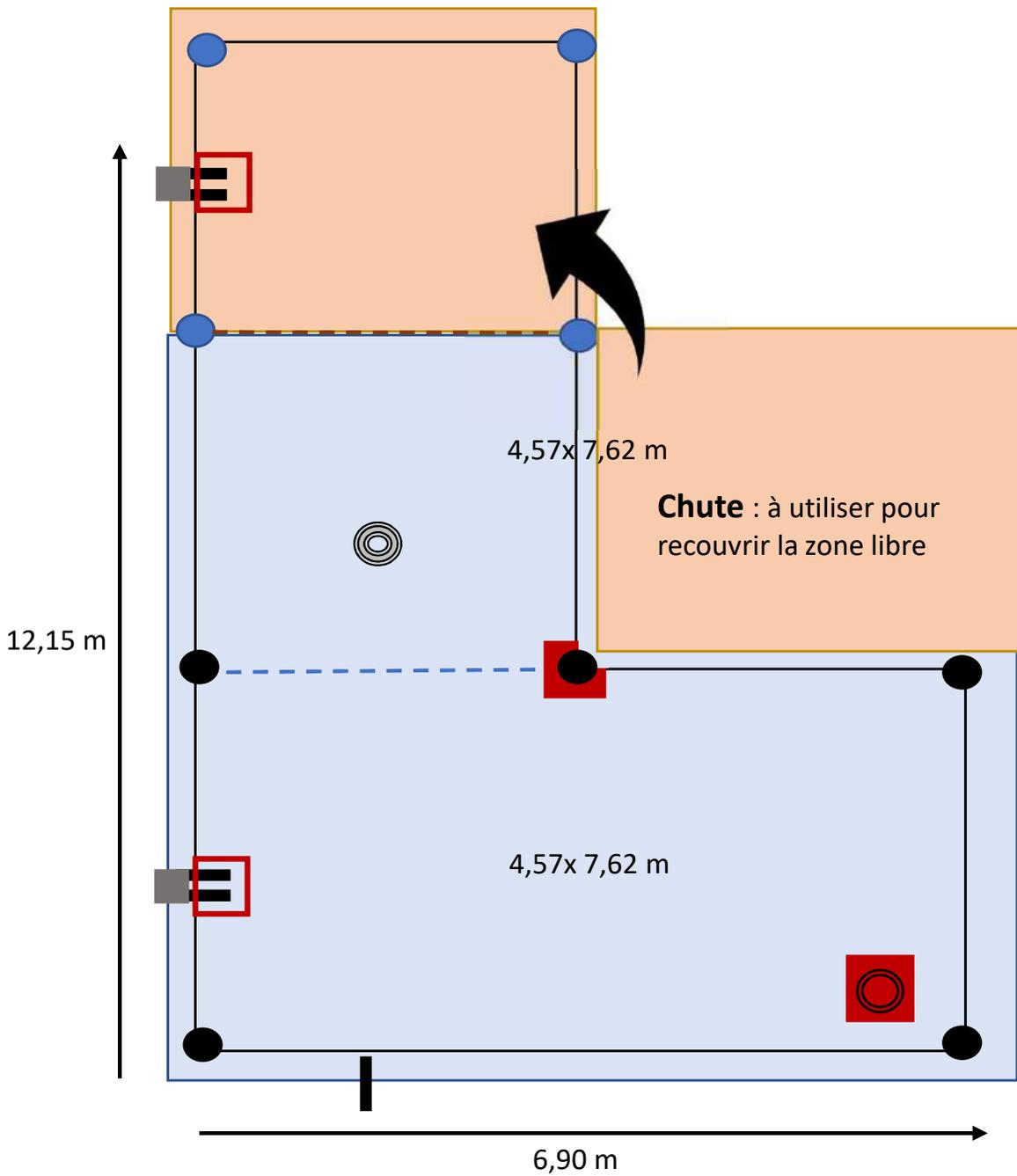
Photos non contractuelles

Mastics | silicone & Polyuréthane

Code	Désignation	Couleur
FIX_ALL_FLEXI_BLANC	Mastic de collage extra fort	Blanc
SILIRUB_NO5_T	Mastic silicone Translucide	Translucide
SILIRUB_NO5_G	Mastic silicone Gris	Anthracite 7016
SOUDAFLEX_45_FC_BL	Mastic polyuréthane blanc	Blanc
SOUDAFLEX_458FC_NO	Mastic Polyuréthane Noir	Noir



PLAN DE CALEPINAGE



- | | | | |
|-------|--|---|---------------------------------|
| ● | Corner | ⊙ | Evacuation pluviale verticale |
| ■ | SA Flashing 45x45 | ≡ | Evacuation pluviale horizontale |
| □ | FormFlash 45x45 | ■ | Boîte à eau |
| ⊙ | Pipe Flashing | — | Trop plein |
| - - - | Batten Cover Strip : Bande de jonction de membrane | | |

Date : _____ Négoce : _____ Vendeur : _____

Référence artisan : _____ Référence chantier : _____

Client formé à l'EPDM : _____

Oui Non

Date du chantier : _____

PROJET

Terrasse piétonne

Terrasse végétalisée

Terrasse photovoltaïque

Terrasse non accessible

Dimensions de la/des toiture(s) sans les relevés L _____ x l _____

L _____ x l _____ L _____ x l _____ L _____ x l _____

SUPERFICIE TOITURE

Partie courante : _____

Acrotère (relevé) : Oui Non

Hauteur relevé : _____ cm

Largeur relevé : _____ cm

Nombre de ml de relevé : _____

ELEMENT PORTEUR

Béton Bitume Bois Autre (à préciser) : _____

Epaisseur du support (18mm minimum) : _____ mm

EVACUATION



Horizontales

Dimensions : 100 x 100 _____ qtés

Dimensions 65 x 100 _____ qtés



Verticales

Diamètre 80 _____

Diamètre 90 _____

Diamètre 100 _____



Trop-plein

Diamètre 30 _____ qtés

Diamètre 50 _____ qtés

Diamètre 60 _____ qtés

Diamètre 80 _____ qtés



Boites à eau

Gris RAL 7016 _____ qtés

Blanc RAL 9010 _____ qtés



Descentes

Gris RAL 7016 _____ qtés

Blanc RAL 9010 _____ qtés

SUPPORT D'ETANCHEITE

Support direct

Oui

Non

Si oui lequel ? _____

Pare-Vapeur

Oui

Non

Isolant

Oui

Non

Si isolant déjà fourni, lequel ? _____

Type de fixation de l'isolant :

Mécanique (sous DTA)

Collée (sous ETN)

Epaisseur mm :

40

/60

/80

/100

/120

/140

/160

R = _____

EMERGENCY

Sorties ventilation circulaire

Oui Non

Diamètre _____



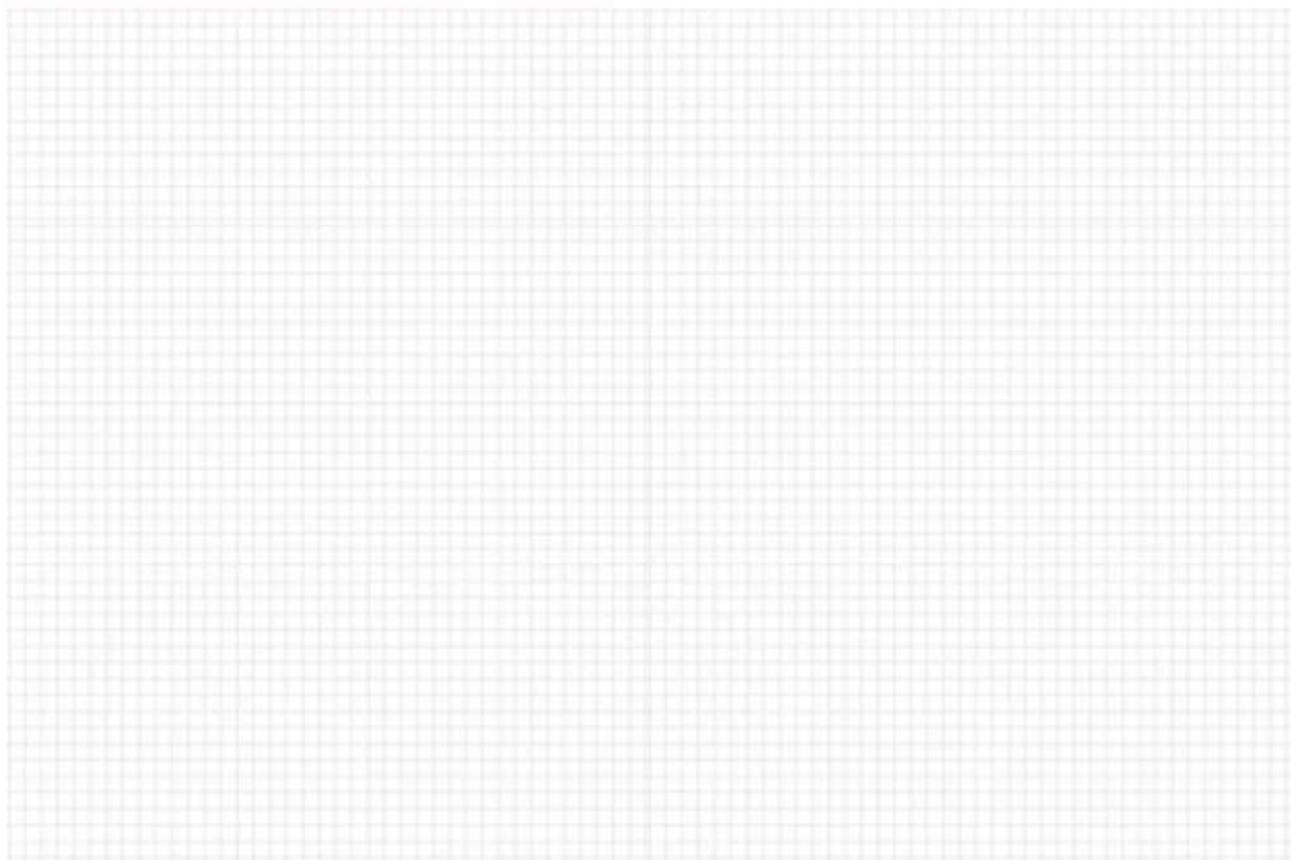
Fenêtre de toit rectangulaire

Oui Non

Dimension _____

Solins _____ Profils de rives : _____ Couvertines : _____

JOINDRE UN PLAN :



MAIL : contact@egide-systemes.com TEL : 05 56 02 76 39 EGIDE SYSTÈMES 5 Allée Félix Nadar – 33700 MERIGNAC

Cotations pour Devis Pliage

--	--

Date :	Référence :
--------	-------------

--	--

<u>Entreprise / Neqoce :</u>	<u>Adresse de livraison :</u>
------------------------------	-------------------------------

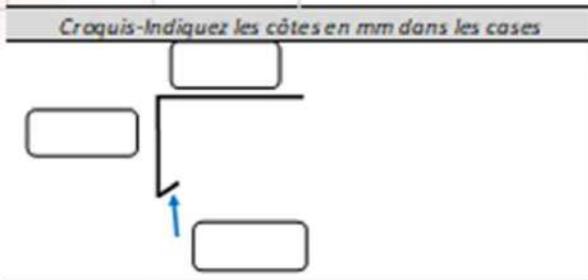
--	--

Important : En cas d'erreur de dimensions de votre part, les pliages ne seront ni repris, ni échangés.

Couvertines / Acier <i>ou</i> Alu			
RAL	Développé	Acier	Alu
Blanc 9010		75/100	15/10
Gris 7016			
Longueur ml		Quantité :	



Bandes de rives			
RAL	Développé	Acier	Alu
Blanc 9010		75/100	15/10
Gris 7016			
Longueur ml:		Quantité :	



Pliage à la demande			
RAL	Développé	Acier	Alu

Votre croquis-Indiquez les côtes en mm

FORMATION | Système RubberCover pour toiture terrasse

Nos formations théoriques et pratiques assurent une mise en œuvre de qualité.

Un système d'étanchéité haute performance n'est pas uniquement tributaire d'une membrane de qualité supérieure, mais également d'une mise en œuvre professionnelle.

→ Session de 1 journée à Mérignac : le jeudi. *Plus d'informations sur notre site internet, **pré-inscription et dates disponibles en scannant le QR CODE***



L'objectif de ces programmes de formation est de familiariser les applicateurs avec tous les aspects de la mise en œuvre professionnelle d'un système d'étanchéité RubberCover. Toutes les formations sont adaptées en fonction des participants. Au volet théorique s'ajoutent toujours des exercices pratiques. Seuls les étancheurs professionnels, ayant suivi avec succès une formation, sont autorisés à installer les systèmes d'étanchéité RubberCover.



Réseau entrepreneurs agréés RubberCover™

Une pose de qualité et des chantiers réguliers sont l'opportunité d'intégrer la grande famille des entrepreneurs agréés.

Ce réseau vous permet d'obtenir un marketing vous identifiant comme un professionnel de la pose de l'EPDM RubberCover™.

Ce statut matérialise la reconnaissance du savoir-faire technique de nos Entrepreneurs Partenaires, et de leur capacité à délivrer un chantier réalisé dans les règles de l'art, conforme aux recommandations contenues de l'avis technique RubberCover™ de Elevate.



Reproduction même partielle interdite



Pour tout complément d'information, nous vous invitons à contacter votre commercial



DEMANDE DE FORMATION ET DEBUT DE CHANTIER

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

- EPDM RubberCover™
 EPDM RubberGard™
 EPDM RubberGutter
 Résine UltraFlex®
 TPO UltraPly™
 PVC Rhénofol®

Renseignements :

Entreprise de pose : _____ Activité : _____
 Adresse Entreprise : _____ Code postal : _____
 _____ Ville : _____
 Tél : _____ Email : _____
 Négoce : _____ Commercial Négoce : _____

Lieu et candidats :

Lieu de la formation :

- Site 33 : EGIDE SYSTEMES, 5 Allée Félix Nadar, 33700 Mérignac
 Site 87 : Compagnons du tour de France, Rue Charles Lavauzelle, 87350 Panazol*
 Site 31 : Compagnons du tour de France, 10 rue Agricole Perdiguier, 31830 Plaisance du Touch*

Date de formation (selon planning et disponibilités !): ____ / ____ / ____

Participant (nom/prénom) N1 : _____ Participant (nom/prénom) N2 : _____

Participant (nom/prénom) N3 : _____ Participant (nom/prénom) N4 : _____

Formulaire d'inscription à une formation à renvoyer à l'adresse contact@egide-systemes.com

Type de formation :

- Formation EPDM RubberCover™

Programme : Mise en œuvre étanchéité EPDM et entraînement sur maquettes

Horaires : 8h30 à 16h00

Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

- Formation EPDM RubberGard™

Programme : Mise en œuvre étanchéité EPDM ou TPO et entraînement sur maquettes

Horaires : 8h30 à 16h30

Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)



• Formation UltraPly™ TPO

Programme : Mise en œuvre étanchéité TPO et entraînement sur maquettes
Horaires : 8h30 à 16h30
Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

• Formation résine UltraFlex®

Programme : Mise en œuvre étanchéité UltraFlex
Horaire : 8h30 à 12h*
Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

• Formation PVC RHÉNOFOL®

Programme : Mise en œuvre étanchéité PVC et entraînement sur maquettes
Horaires : 8h30 à 16h30
Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)
Formation uniquement sur demande avec un minimum d'inscrits requis

Règlement par virement bancaire

IBAN : FR76 1330 6002 7600 0572 2987 945 – Code BIC/Swift : AGRIFRPP833

ATTENTION : LE REGLEMENT DE LA FORMATION EST A EFFECTUER IMPERATIVEMENT AU MOINS 5 JOURS AVANT LA FORMATION SANS QUOI VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

ACCOMPAGNEMENT DEBUT DE CHANTIER

Accompagnement de début de chantier :

Date souhaitée : ____ / ____ / ____

Nom du poseur : _____

Contact poseur : _____

Adresse du chantier : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Type de support : OSB Béton Autre (précisez) : _____

Type d'isolant : _____ Surface : _____ M²

Remarque : _____

RUBBERGUTTER™ : Pour les chéneaux de toiture

La membrane RubberGutter™ EPDM SA est une membrane synthétique autoadhésive acrylique. Sa mise en œuvre est très rapide et simple et ne nécessite aucun outil spécifique. La technologie Secure Bond unique lui assure une forte adhérence uniforme sur l'intégralité de la membrane, d'un bord à l'autre, sans la nécessité d'appliquer d'adhésif sur site

Avantages

- **Rapide et facile à installer** : ne nécessite pas de flamme
- **Elastique et durable**: résiste aux variations et conditions climatiques extrêmes ainsi qu'aux UV et à l'ozone
- **Ecologique** : durabilité et facilité de réparation réduisent l'impact environnemental. Ne relâche pas de polluant
- **Qualité certifiée**: ISO 9001 et ISO 14001

Membrane RubberGutter™ | Pour les chéneaux de toiture

Mise en œuvre : très rapide et simple. Ne nécessite aucun outil spécifique. La technologie Secure Bond unique de RubberGutter™ EPDM SA assure une forte adhérence uniforme sur l'intégralité de la membrane, d'un bord à l'autre sans la nécessité d'appliquer d'adhésif sur site.



CODE	Désignation	Largeur	longueur	Poids
RGT130BC075	1,3 mm (membrane EPDM 1,2 mm & colle 0,1mm)	75 cm	20 m	1,57 kg / m ²
RGT130RC	1,3 mm (membrane EPDM 1,2 mm & colle 0,1mm)	150 cm	20 m	1,57 kg / m ²

Accessoires | EP, colles et mastics, outillage

CODE	Désignation	Dimensions
932	Evacuation verticale 75 mm	Lg : 250 mm
933	Evacuation verticale 90 mm	Lg : 250 mm
934	Evacuation verticale 110 mm	Lg: 250 mm
935	Evacuation verticale 110 mm	Lg : 250 mm



CODE	Désignation
EWI3401910902	Mastic EPDM adhesive sealant
100	Easy sealant mastic 290 ml
KIT_RUBBERGUTTER	Kit de pose RubberGutter

CODE	Désignation
9501	Couteau à maroufler bleu
CUTTER_TS-1	Cutter OLFA TS-1 Spécial RubberGutter



ETANCHEITE LIQUIDE

Eagle Waterproofing: Une étanchéité liquide, avec application à froid, pose simple et rapide.

Gamme Aquapol | Réparation d'urgence

Revêtement imperméable instantané, fabriqué à base de cires et renforcé avec des fibres. Idéal pour les réparations d'urgence ou pour traiter les détails complexes. Adapter pour tous les supports : ardoise, béton, carrelage, cuivre, fibrociment, métal, plomb, pvc, revêtement bitumeux, tuiles, zinc. Peut être appliqué dans des conditions humides ou en cas de précipitation.

Application Malaxer le produit avant son utilisation. Appliquez avec une brosse en répartissant une couche de 1 à 2Kg /m². Nettoyage des outils avec de la térébenthine (white spirit)



IMPERMÉABILISATION INSTANTANÉE

APPLICATION À LA BROSSSE

SANS PRIMAIRE D'ACCROCHAGE

ADAPTÉ POUR TOUT TYPE DE SUPPORT

MOUILLÉS OU SECS



NETTOYAGE



APPLICATION



HERMÉTIQUE À L'INSTANT

Gamme Ultraflex | Etanchéité liquide

Système d'étanchéité liquide de polyuréthane monocomposant, réactive à l'humidité et applicable à froid. Convient pour constructions neuves et en rénovation. Idéal pour étancher les toitures, terrasses et balcons. Adhérence sur différentes surfaces : asphalte, béton, bois, briques, membrane en bitume, métaux, pvc.



- Durée de vie : + de 25 ans, certifié par le BBA et ÉTA
- Prêt à l'emploi
- Immédiatement résistant à la pluie
- Utilisable toute l'année
- Sans couche primaire

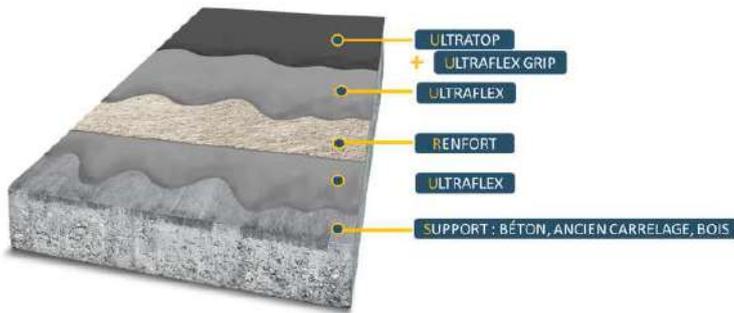
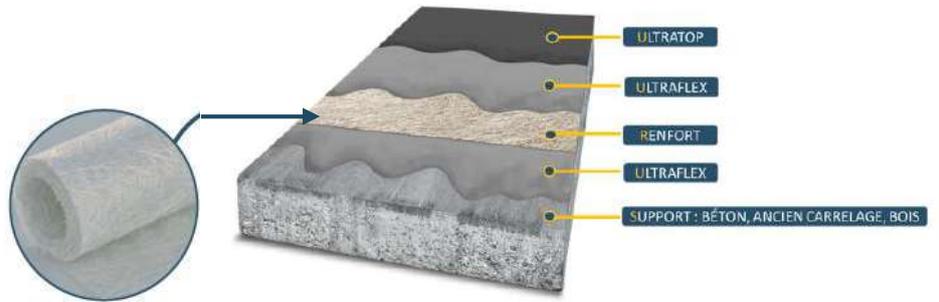


Gamme Ultratop | Vernis de protection



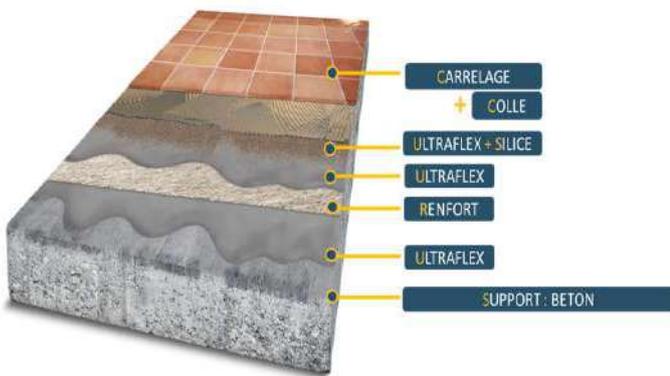
Vernis de protection à utiliser avec le système Ultraflex sur les toits terrasses, les balcons, les passerelles et passages réservés à la maintenance. S'utilise en complément de la résine Ultraflex en tant que revêtement de finition.

Terrasse Support béton

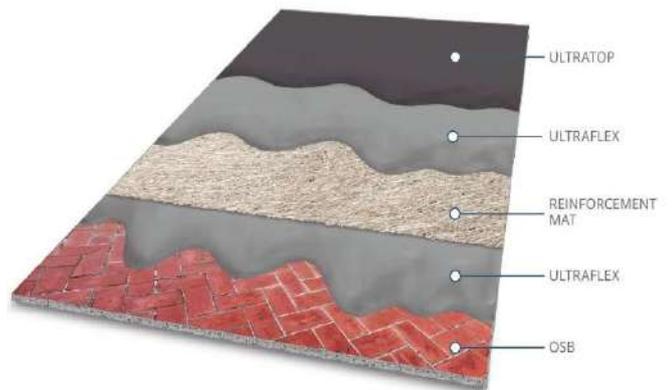


Terrasse Support bois

Terrasse sous carrelage



Terrasse sur ancien carrelage



Rénovation toiture sur membrane bitumeuse



CODE	Désignation	Couverture
AQUAPOL_5KG	Aquapol résine pour réparation gris ou rouge	5kg / 2,5 à 5m ²
ULTRAFLEX_6KG	Ultraflex gris résine	6kg / 3,5m ²
ULTRAFLEX_15KG	Ultraflex gris résine	15kg / jusqu'à 9m ²
ULTRAFLEX_MATTINGG2	Rouleau de fibre de verre	20m x 1m (20m ²)
ULTRAFLEX_MATTING60	Rouleau de fibre de verre	60m x 1m (60m ²)
ULTRAFLEX_SEALANT	Mastic de colmatage et collage gris et Blanc - 290ml	2ml/cartouche
ULTRATOP_GRISCLAIR	Résine de finition gris ou rouge	5kg / 30 m ²
ULTRATOP_WR	Résine de finition Trafic intense Gris	5kg / 25m ²
ULTRADRY	Primaire supports humides – bi-composants	15 kg / 40m ²
ULTRAPRIME_REG	Sous couche de préparation (4+16 kg)	20 kg / 40 - 65m ²
ULTRAPRIME_PRO	Primaire bi-composant	10kg / 40 m ²
ULTRAFLEX_GRIP_C	ULTRAFLEX GRIP Antidérapant bidon 2 kg (5 à 8 %) pour ULTRATOP	
ULTRAFLEX_GRIP_C_U	ULTRAFLEX GRIP Antidérapant bidon 350 gr pour bidon de 5kg d'ULTRATOP	



Code : *KITULTRAFLEX*

Contenu du kit

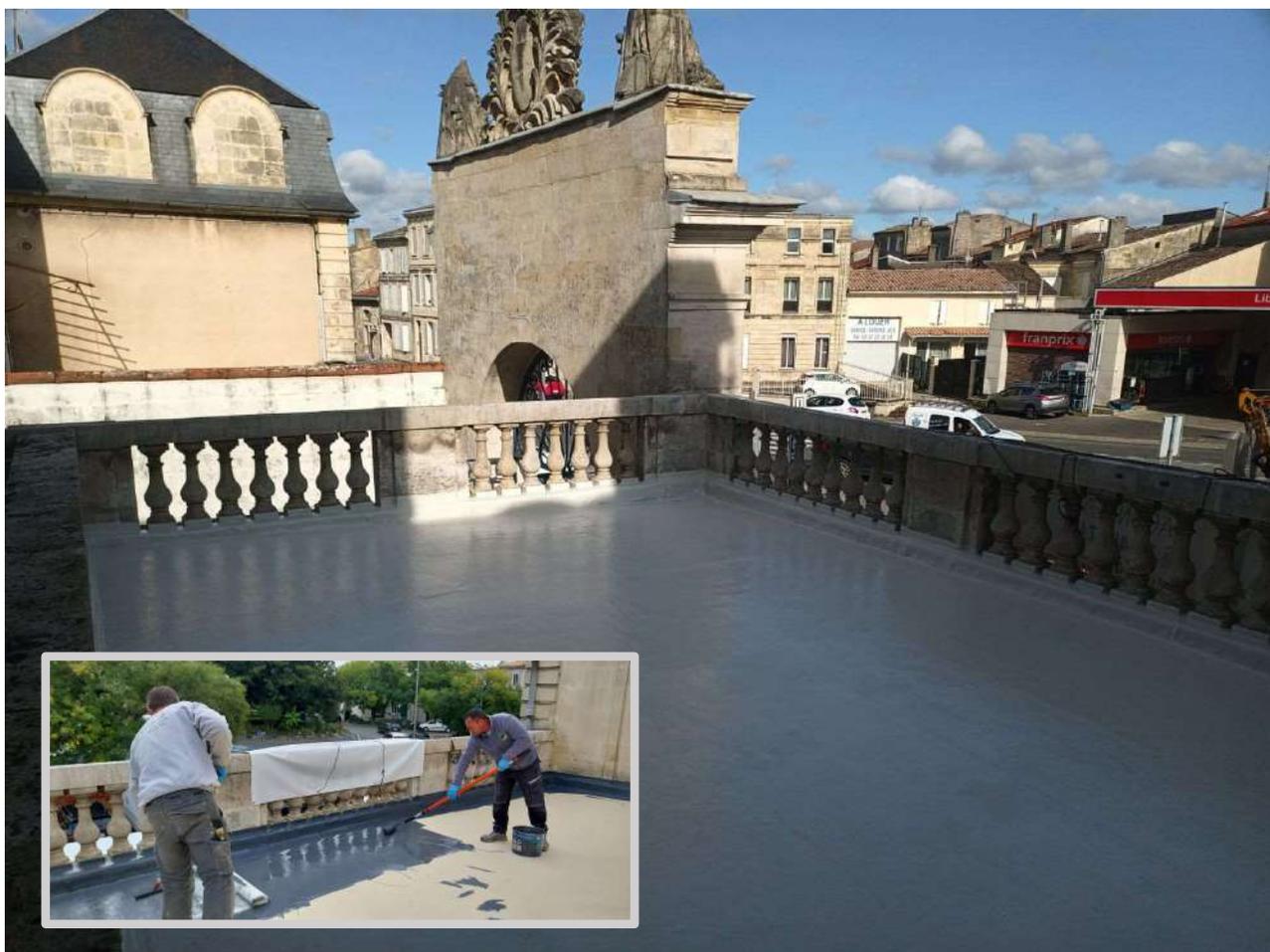
2 montures + 5 rouleaux + 1monture
patte de lapin + 10 manchons +
discroller + gants (boîte de 50) + seau
+ mélangeur + 2 manches
télescopiques à vis + paddle 22cm



Code : *KIT_DT_FLASH*

Contenu du kit

1 paddle Roller + 1 Disc roller + 1
Boite de gants + 1 Monture Patte de
lapin + 10 Manchons + 1 seau



DT FLASH | Résine pour l'étanchéité des relevés et zones de détails

EAGLE DT FLASH est une résine PU monocomposant de nouvelle génération destinée à l'étanchéité des relevés, des zones de détail, ou tous autres travaux dans des zones complexes.

- Résine PU, monocomposant, autostable aux UV
- Traitement des relevés d'étanchéité et zones de détails, pontage de fissures
- Adhérent sur tous types de supports sans primaire
- Consistance épaisse pour éviter le fluage
- Élongation 550%
- Pose en wet-on-wet, en complément de la fibre

Matting 0,2*20 mètres



CODE	Désignation
DT_FLASH_14KG	DT FLASH Résine 14kg Dark Grey
DT_FLASH_4KG	DT FLASH Résine 4,5kg Dark Grey
DT_FLASH_MATTING_	EAGLE MATTING DT_FLASH 0,20 * 20 mètres
KIT_DT_FLASH	1 paddle roller, 1 disc roller, 1 boîte de gants, 1 monture patte de lapin, 10 manchons, 1 sceau



VEGETALISATION

Bac pré-cultivé: Ecosedum Pack

Une solution pour une végétalisation clé en main rapide et sécurisante. Le principe consiste à déposer sur la toiture des bacs pré-cultivés directement sur la membrane d'étanchéité anti-racine.

La pose est rapide (environ 300m²/ jour) et le **rendu est immédiat**. La couverture végétale du système "tout-en-un" est constituée de différents **sedums** dont la couleur du feuillage évolue au cours des saisons. L'un des nombreux avantages est sa pose bord à bord, son faible entretien, sa floraison variée. Le bac pré-cultivé est garanti 20 ans.



CODE	Désignation	Dimensions - m
ESD_P_CLASS	Eco sédum Pack Pré-cultivé	Unité de vente /1,20m ²
PE500	Film Polyéthylène Noir 500 microns	RI 100m ² (2m x 50m)
SUCCULIS_TAPIS	Succulis en tapis (Natte Protection –Substrat nattes pré-cultivées)	Vendu en m ²

GAZON SYNTHETIQUE

Le Gazon **Green Touch**® est un gazon synthétique avec trame ultra résistance en Polyuréthane. Il est garanti 15 ans Usine, certifié fabricant, à compter de la date de fabrication.

- DTEX élevé
- Résistance UV
- Une bonne polymérisation
- 10 gammes : épaisseur de 20 mm à 40 mm



CODE	Désignation	Dimensions - m
OSIRIS	Gazon synthétique Chic Prairie	Largeur 1m, 2m, 3m et 4m Longueur de 1 à 40ml

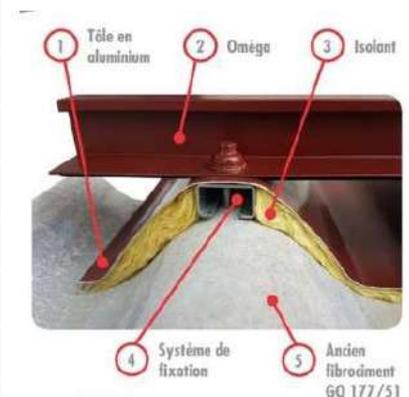
SUR TOITURE | COVERINNOV

Système innovant breveté de sur-toiture isolante qui permet la réfection des toitures en fibrociment amianté sans dépose de l'existant. Cette sur-toiture assure une étanchéité pérenne sans percer le support existant. Destiné aux couvertures en bacs aluminium ou acier

- Les avantages**
- Sans percement : coûts de réfection réduits car pas de perçage
 - Facilité d'installation car tôles en aluminium légères
 - Maintien de l'activité de l'entreprise pendant les travaux



CODE	Désignation
TOLE_PLANES	Tôles planes aluminium 7/10 mm (3,00m x 1,25m)
TOLE_PROFIL_ETERAL	Tôles profil Eteral aluminium 7/10 mm
ISO_LAINE_30MM	Isolant Laine 30 mm
ISO_LAINE_50MM	Isolant Laine 50 mm
CAVALIER_DILATATIO	Cavalier fib@innov dilatation + plaquettes dia 8 mm
CAVALIER_POINTFIXE	Cavalier fib@innov point fixes + plaquettes dia 8 mm
JOINT_BAS_DE_PENTE	Joint bas de pente
JOINT_OMEGA	Joint pour Omégas
OMEGA_TYPE2	Oméga type 2
VIS_COUTURE	Vis de coutures
VIS_FIXA_OMEGA	Vis fixation Oméga



BASSIN | GEOSMART

La Geosmart EPDM est une membrane en caoutchouc synthétique spécialement conçue pour imperméabiliser les bassins de petite et moyenne taille en un minimum de temps et d'effort.



- Bassin d'irrigation
- Fosses à lisier
- Couvertures ensilage
- Confinement de l'eau
- Bassins d'eaux usées



Caractéristiques et avantages



- Mise en œuvre d'un seul tenant
- Durable: plusieurs décennies
- Flexible et élastique : jusqu'à 300% et résiste jusqu'à -45 ° C
- Respectueuse de l'environnement : inerte et durable
- Angle de frottement élevé structure rugueuse, plus stables sur pentes

Code	Désignation	Dimensions	Surface M ²	Poids
GEOSMART120_3X30	Membrane geosmart 120	3,00m x30m	90	36,9
GEOSMART120_4,5X30	Membrane geosmart 120	4,50m x 30m	135	53,6
GEOSMART120_6X30	Membrane geosmart 120	6,00m x 30m	180	69,9
GEOSMART120_7,5X30	Membrane geosmart 120	7,50m x 30m	225	137,6
GEOSMART120_9X30	Membrane geosmart 120	9,00m x 30m	270	217,7
GEOSMART120_10,5X30	Membrane geosmart 120	10,50m x 30m	315	269,6
GEOSMART120_12X30	Membrane geosmart 120	12,00 x 30m	360	339,7
GEOSMART100	Membrane geosmart 100 à la découpe		Multiple 1,50m de large	
GEOSMART120	Membrane geosmart 120 à la découpe		Multiple 1,50m de large	

GEOTEXTILE

CODE	Désignation	Dimensions – m ²
BZ54RJ	Géotextile Blanc 100 gr/m ²	(4m x 25m) 100m ²
BZ99JR	Géotextile Blanc 300 gr/ m ²	(3m x 25m) 75m ²



PEINTURE

Une solution pour répondre au cahier des charges ou à la demande d'un client.

Important de respecter les conseils d'application afin d'avoir une bonne tenue.

Recommandation

1. Nettoyer la membrane à l'eau claire pour permettre à la peinture de se fixer correctement sur la membrane
2. Appliquer le primaire ULTRAPRIME en fonction du support (voir fiche technique) en mélangeant les composants A&B
3. Appliquer la peinture en une couche (200gr/m²) à l'aide d'un rouleau afin de former une pellicule de protection souple et continue
4. ATTENTION: COOLTOP n'est pas un revêtement d'étanchéité et doit être utilisé en complément d'un autre système



CODE	Désignation	conditionnement
COOLTOP_5KG	COOLTOP – Bicomposant 5 Kg (25m ²)	5 Kg / 25m ²
COOLTOP_20KG	COOLTOP – Bicomposant 20 Kg (100m ²)	20 Kg / 100m ²
ULTRAPRIME_CT	Primaire pour bitume & EPDM – Bicomposant 13 KG (70m ²)	13 Kg / 70m ²



PLIAGE | COUVERTINE

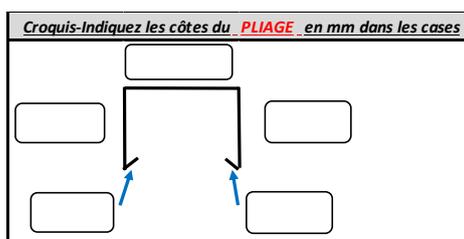
La couverture permet de réaliser la bonne finition esthétique du toit terrasse . C'est un élément de protection et d'étanchéité de la partie supérieure d'un acrotère.

CODE	Désignation	Dimension	Couleur
PLIAGES	Pliages acier 75 / 100	Sur mesure	À la demande
PLIAGES	Pliages Alu 15 / 10	Sur mesure	À la demande
FIX_ALL_FLEXI Blanc	Mastic de collage Extra Fort	300 ml	Blanc

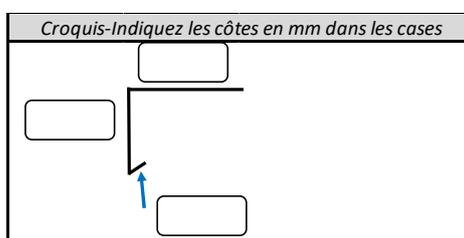


Pour toute commande, voir avec votre commercial

Couvertines / Acier ou Alu				
RAL	Développé	Acier	Alu	
Blanc 9010		75/100	15/10	
Gris 7016				
Longueur ml		Quantité :		



Bandes de rives				
RAL	Développé	Acier	Alu	
Blanc 9010		75/100	15/10	
Gris 7016				
Longueur ml:		Quantité :		



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclues les ventes entre notre société et ses clients. Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les commandes conclues. Toute commande implique, de la part du client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

D'un commun accord entre les parties et sauf stipulations expresses contraires rédigées par écrit accordées par notre société à ses clients, nos ventes sont toujours faites aux conditions décrites ci-après. Le fait pour notre société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. Nos catalogues, prospectus, publicité, tarifs n'ont qu'une valeur informative et ne sont pas conclusifs.

Les présentes C.G.V. ont été élaborées dans le cadre du droit positif en vigueur. En cas de modification de celui-ci pour des raisons indépendantes de la volonté de notre société, cette dernière sera éventuellement contrainte de modifier la structure de ses C.G.V. et/ou d'en suspendre l'application.

D'une façon générale, tous les produits figurant notamment sur lesdits catalogues, prospectus, publicités et tarifs ne peuvent être considérés comme des offres fermes.

Notre société s'engage à fournir des produits d'une qualité marchande conforme aux normes et aux usages en vigueur dans la profession.

ARTICLE 2 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

2.1 Les produits vendus par notre société ne deviendront la propriété de l'acheteur qu'après paiement intégral des sommes dues par celui-ci. Seul l'encaissement effectif des chèques ou des LCR vaudra paiement conformément à l'article

11.1. Notre société se réserve la propriété des produits vendus jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix convenu y compris le prix des services annexes et notamment des frais de transport lorsqu'ils sont dus.

2.2 L'acheteur devra veiller jusqu'au transfert de propriété à la bonne conservation des produits, et des moyens d'identification apposés par notre société sur les articles, conformément aux mentions des documents de vente. Notre société

se réserve la faculté de vérifier par tout moyen de droit de son choix que l'acheteur s'est conformé aux obligations ou obligations ci-dessus, sans que ce dernier puisse s'opposer à cette vérification.

2.3 L'acheteur s'engage à informer notre société de tout fait de nature à compromettre son droit de propriété.

2.4 L'acheteur sera tenu de s'opposer par tous moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisie, confiscation ou procédure équivalente. Il devra, dès qu'il en aura eu connaissance, en aviser le vendeur pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts. En cas d'inscription d'un nantissement sur le fonds que l'acheteur exploite, ce dernier s'engage à informer et à justifier de la situation juridique des matériels vendus.

2.5 L'acheteur est autorisé à revendre les produits livrés par notre société dans le cadre de l'exploitation normale de son activité. Toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation des paiements ou de non-paiement du prix à échéance.

2.6 Le défaut de paiement de tout ou partie du prix à l'échéance convenue entraînera la suspension des livraisons par nous-mêmes et l'exigibilité immédiate de toute autre somme restant due, en raison de cette commande ou d'autres commandes livrées ou en cours de livraison. L'ensemble des frais extrajudiciaires ou judiciaires de recouvrement est à la charge exclusive de l'acheteur, outre les intérêts légaux.

2.7 La reprise par notre société des articles revendiqués impose à l'acheteur l'obligation de réparer le préjudice résultant de la dépréciation et en tout état de course de l'indisponibilité des matériels concernés. En conséquence, l'acheteur

versera à notre société, à titre de clause pénale, une indemnité fixée à 30% du prix H.T. convenu des produits non payés. Si la résiliation du contrat rend notre société débitrice d'un acompte préalablement reçu par l'acheteur, notre société

sera en droit de procéder à la compensation de cette dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée.

ARTICLE 3 – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Toutes contestations découlant de la conclusion et de l'exécution des contrats passés entre notre société et ses clients seront portés devant le tribunal de Commerce, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ARTICLE 4 – COMMANDE

4.1 Acceptation : la passation et/ou la confirmation par écrit (notamment par fax, e-mail) de la commande à notre société emporte l'adhésion sans réserve du client à nos C.G.V. sauf conditions particulières expressément consenties par écrit à ce dernier.

4.2 Annulation – Modification. Le contrat étant formé par l'acceptation donnée par notre société conformément à l'article 4.1, toute demande d'annulation de la commande et/ou de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un client, ne pourra être prise en compte par notre société que dans les conditions suivantes :

- Être faite par écrit et notamment par télécopie ou e-mail,

- Être parvenue à notre société au plus tard dans la journée de réception par notre société de la commande initiale du client,

- En tout état de cause, cette demande ne pourra être retenue si elle parvient à notre société après le lancement de la fabrication ou après remise au transporteur des produits initialement commandés.

- Quand bien même, la procédure ci-dessus décrite sera respectée, notre société se réserve la faculté de refuser toute modification de commande dès lors qu'elle justifie d'un juste motif.

ARTICLE 5 – DÉLIVRANCE – LIVRAISON

5.1 La délivrance est réputée effectuée dès la sortie des produits de notre société.

5.2 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

5.3 Toutefois, notre société s'efforce de respecter les délais indiqués lors de la passation et/ou la confirmation de la commande. Tout dépassement des délais de livraison ne pourra donner lieu au versement par notre société au client concerné, de pénalités et/ou dommages et intérêts.

5.4 Tout retard par rapport aux délais de livraison initialement prévus ne saurait justifier une réalisation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société. Les délais sont suspendus dans les cas annoncés à l'article 12 ci-après.

ARTICLE 6 – TRANSFERT DES RISQUES

Les risques sont mis à la charge de l'acheteur dès la sortie des marchandises de notre dépôt ou au transporteur lorsque la livraison des produits est effectuée par ce dernier. L'acheteur devra assurer à ses risques et périls, et à ses frais la conservation, l'entretien et l'utilisation. Il sera responsable des dommages causés par les produits dès la livraison.

ARTICLE 7 – TRANSPORT

En cas d'avaries et/ou de manquants des produits livrés par un transporteur, le client devra effectuer toutes réserves auprès de ce dernier, et les confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte judiciaire auprès de ce

transporteur dans les 3 jours de la réception.

ARTICLE 8 – RÉCEPTION DES PRODUITS

8.1 Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis à vis du transporteur telles que décrites à l'article 7, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne

sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par écrit, notamment par fax ou e-mail. Compte tenu de la nature des produits, cette réclamation devra s'effectuer dans les 3 jours après la réception des produits par le client.

8.2 Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

8.3 L'acheteur devra laisser toutes facilités à notre société pour effectuer ou faire effectuer toutes les constatations qui lui sembleraient nécessaires. Seule notre société ou toute personne dûment mandatée par celle-ci pourra effectuer ces

contrôles et vérifications.

8.4 Aucun retour de produits ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès écrit de la direction de notre société.

Les frais de retour ne seront à la charge de notre société que dans le cas où un vice apparent ou de manquants est effectivement constaté par cette dernière ou son mandataire.

Seul le transporteur choisi par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

8.5 Lorsqu'après le contrôle tel que décrit à l'article 8.3., un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par notre société ou son mandataire, le client ne pourra demander à notre société, que le remplacement des produits

non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

8.6 La réception sans réserve des produits commandés par le client libère le vendeur de son obligation de délivrance telle que décrite dans l'article 5.

8.7 Toute réclamation effectuée par l'acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le client des produits concernés.

8.8 Aucune reprise ou échange sera fait au-delà de 2 mois. Si reprise, une décote de 30% sera appliquée.

ARTICLE 9 – GARANTIE DES VICES CACHÉS

9.1 Notre société garantit ses produits conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil. A la réception de la marchandise, le destinataire doit immédiatement la contrôler, aussi bien en qualité qu'en quantité. Les défauts et détériorations des produits livrés survenus à la suite d'une utilisation anormale non conforme à leur destination, à un accident ou une modification du produit par l'acheteur, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

9.2 La garantie ne jouera pas en cas de vice apparent des produits livrés, dont la garantie est décrite par l'article 8.

9.3 Au titre de la garantie des vices cachés, le vendeur ne sera tenu que du remplacement sans frais des produits visés sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts à l'encontre de notre société.

ARTICLE 10 – PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes au conditionnement (les conditionnements étant au kg, au litre, au m2, au carton, au rouleau, à la pièce). Sauf stipulation contraire expresse, les prix figurant dans nos tarifs sont donnés sans engagement de durée et à titre indicatif. Les prix des articles vendus par notre société sont ceux en vigueur au jour de la commande. Notre société se réserve le droit de réviser ses prix, notamment si les conditions de main-d'œuvre, matières ou de transport venaient à être modifiées. Toute commande comportant de l'isolant entraîne des frais de port. Sauf stipulation contraire expresse, les prix de notre société s'entendent toujours pour produits vendus et agréés au départ de ses entrepôts, franco de port avec un minimum de commande de 1.000 € H.T. pour les accessoires, de 1.500 € H.T. pour la résine, de 3.000 € H.T. pour les rouleaux sur mandrins de 1,80 m et de 5.000 € H.T. pour les rouleaux sur mandrins de 3,00 m net de remise ;

pour une commande inférieure, port réel facturé, ceci pour l'ensemble des produits. Le franco de port s'entend pour la France métropolitaine uniquement.

ECO CONTRIBUTION : Les prix de nos produits peuvent être soumis à l'éco-contribution du dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) qui intègrent une contribution environnementale obligatoire en application de l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement. Cette éco-contribution permet notamment de financer la collecte et le traitement des produits concernés en fin de vie, une fois triés. Elle est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du

produit sans possibilité de réfaction.

ARTICLE 11 – MODALITÉS DE PAIEMENT

11.1 Sauf convention contraire écrite conclue entre l'acquéreur et notre société, le paiement des produits s'effectue, au siège de la société selon les modalités suivantes : chèque, virement, ou LCR.

11.2 Suspension En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à l'échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, notre société se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

11.3 Paiement comptant : Dans l'éventualité où les renseignements commerciaux pris par notre société feraient apparaître une solvabilité douteuse du client et/ou le client fournirait à notre société de fausses informations concernant notamment sa réputation, sa solvabilité, sa structure juridique et/ou commerciale, notre société se réserve la faculté de demander au client un paiement comptant pour toutes les commandes passées par le client et de n'accorder aucune

remise et/ou ristourne, sauf pour ce dernier à fournir des garanties suffisantes telles qu'une caution bancaire. Dans ce cas, notre société établira une facture pro forma et l'enverra au client, afin que le client puisse faire directement un virement de compte à compte. Dès que notre compte bancaire sera crédité, la fabrication et/ou la livraison sera effectuée. En cas de refus par le client du paiement comptant sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier à notre société, celle-ci pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer les produits concernés sans que le client puisse arguer d'un refus de vente ou prétendre à une quelconque indemnité.

11.4 Refus de commande : Dans le cas où un client passe une commande à notre société, sans avoir respecté l'échéance de paiement convenue pour la (les) commande(s) précédente(s), notre société pourra refuser d'honorer la

commande et de livrer les produits concernés sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

11.5 Non-paiement Par non-paiement au sens des présentes Conditions Générales de Vente, il faut entendre toute somme non encaissée à la date d'échéance prévue par l'article 11.2. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu de plein droit au paiement par le client de pénalités, conformément à l'article 33 de l'Ordonnance du 1er décembre 1986 modifiée par la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992. Ces pénalités sont fixées à une fois et demie le taux d'intérêt

légal.

D'une manière générale, le montant minimal de la pénalité encourue par le client est fixé à 25€.

En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le Président du Tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette exécution sous astreinte journalière et définitive d'un montant de 80€.

En cas de litige entre notre société et le client sur une (ou plusieurs) ligne(s) de la facture reçue par ce dernier, le client devra régler à échéance dans leur intégralité le montant des sommes non litigieuses. Dans le cas contraire, les

pénalités stipulées au présent article seront automatiquement appliquées. L'ensemble des frais judiciaires ou extrajudiciaires, nécessaire à l'application de ces pénalités, est à la charge exclusive de l'acquéreur.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus, les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de la société ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les attentats, les arrêts de production, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les ruptures de stock.

Dans de telles conditions, notre société préviendra l'acheteur par écrit dans les 10 jours de la date de survenance des événements, le contrat liant la société et l'acheteur étant alors suspendu de plein droit sans indemnité à compter de la

date de survenance de l'événement. Si l'enlèvement venait à durer plus de 15 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et son client pourrait être résilié par la partie la plus diligente

sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat.

ARTICLE 13 – ÉLECTION DE DOMICILE

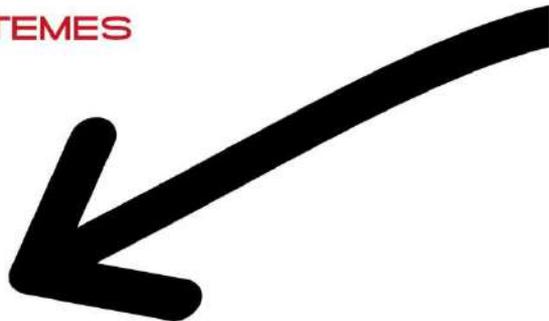
Notre société élit domicile au lieu de son siège social.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE

14.1 Sauf dérogation expresse écrite accordée par notre société au client, la loi applicable aux relations contractuelles entre notre société et le client est la loi française.

14.2 Néanmoins, ce droit ne sera applicable à ces relations qu'au-delà de ce qui n'a pas été prévu par les présentes Conditions Générales de Vente.

EGIDE Systèmes 15 septembre 2023



SUIVEZ-NOUS

RESTEZ AU COEUR DE L'ACTUALITÉ



EGIDE SYSTEMES

5 Allée Félix Nadar | 33700 MERIGNAC
05 56 02 76 39 | contact@egide-systemes.com

www.epdm-aquitaine.com

